



RDSP 6288



Béthune, le jeudi 3 septembre 2026

à Olivier GACQUERRE, Président de la Communauté
d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane,

100 Avenue de Londres

62400 BETHUNE

Objet : Préavis de grève du 29 septembre 2026

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation et de grève du 29 septembre 2026, le syndicat CGT des territoriaux de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane dépose le présent préavis de grève auprès de la collectivité, en appui au préavis national déposé par la Fédération CGT des Services publics.

Ce préavis couvre la journée du 29 septembre 2026, de 0 h à 24 h, ainsi que les personnels dont les horaires comprennent les nuits du 28 au 29 septembre et du 29 au 30 septembre 2026.

Cette mobilisation intervient dans un contexte de forte dégradation du pouvoir d'achat, de gel de la valeur du point d'indice, d'écrasement des grilles indiciaires, de précarisation de l'emploi et de dégradation des conditions de travail.

Les agentes et agents territoriaux sont pourtant indispensables au fonctionnement quotidien de notre collectivité et à la qualité du service rendu à la population.

Le syndicat CGT [Nom de la collectivité] soutient pleinement les revendications portées par la Fédération CGT des Services publics, notamment :

- L'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice à 6,50 €
- La refonte des grilles indiciaires et la reconnaissance des qualifications et de l'expérience
- Le rétablissement de la gipa
- La suppression du jour de carence et le rétablissement de la rémunération à 100 % en maladie ordinaire
- La défense du statut de la fonction publique
- Un plan massif de titularisation des agents contractuels occupant des emplois permanents
- La relance des recrutements statutaires
- Le rétablissement du financement du cnfpt à 1 %, première étape vers 3 %.
- Ainsi que toutes les revendications locales des agents territoriaux de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.

Au niveau local, nous réaffirmons également notre volonté de défendre l'emploi, les conditions de travail, les rémunérations et la qualité du service public au sein de notre collectivité.

La défense des agents et celle du service public sont indissociables. Nous refusons que les contraintes budgétaires se traduisent par une dégradation des conditions de travail, une baisse des effectifs ou une diminution de la qualité du service rendu aux habitants.

En conséquence, le syndicat CGT des territoriaux de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane dépose ce préavis de grève pour le 29 septembre 2026, en soutien à la mobilisation nationale initiée par la Fédération CGT des Services publics.

Nous vous prions de prendre acte du présent préavis.

Nous vous demandons de prendre en compte nos revendications et restons à votre disposition pour toute discussion ou négociation.

Dans cette attente, recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire du Syndicat

Gabriel BRIQUET

